

VIE DE L'AGENCE - NOMINATIONS

PUBLIÉ LE 01/10/2020 - MIS À JOUR LE 24/10/2022

Décision n° 2020-117 du 29/09/2020 portant nomination à l'ANSM (BARRET Virginie)

Le directeur général de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé,

VU le code de la santé publique et notamment les articles L. 5311-1 et suivants et R. 5322-14 ;

VU la loi n° 2011-2012 du 29 décembre 2011 relative au renforcement de la sécurité sanitaire du médicament et des produits de santé ;

VU le décret n° 2012-597 du 27 avril 2012 relatif à l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé :

VU l'arrêté du 29 juin 2020 portant nomination par intérim du directeur général de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé - Monsieur MARTIN (Dominique) ;

VU la décision DG n° 2012-237 du 24 septembre 2012 modifiée portant organisation de l'Agence nationale du médicament et des produits de santé ;

VU la décision DG n° 2012-238 du 24 septembre 2012 modifiée portant nominations à l'Agence nationale du médicament et des produits de santé ;

DECIDE

Article 1er

La décision DG n° 2012-238 du 24 septembre 2012 susvisée est modifiée comme suit :

- I Il est ajouté à l'article 9 un sixième tiret ainsi rédigé :
- « Madame BARRET (Virginie) est nommée cheffe du pôle pilotage de la Maîtrise d'Ouvrage ; ».
- II Le quatrième tiret de l'article 10 est supprimé.

Article 2

La présente décision, qui entre en vigueur le 1^{er} octobre 2020, sera publiée sur le site internet de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé.

Fait le 29 septembre 2020 Dominique MARTIN Directeur général